

COMMISSION FORMATION PARAPENTE

Un rapport détaillé ainsi que les annexes sont disponibles ici : <https://efvl.fr/node/161>

- **Point sur les licences et statistiques – retours synthétiques CTL 2020**

Commission des écoles

Annexes 1

209 structures à traiter :

- **144 EFVL** dont deux EFVL Delta et dont quatre EFVL SR en activité principale ;
*pour info : sur 144 EFVL 2021, il y a 30 EFVL labellisées pour l'activité SR ;
pour info : sur 144 EFVL 2021, il y a 24 EFVL labellisées pour l'activité MV ;*
- **51 CEFVL** dont sept CEFVL delta et trois CEFVL parapente & delta ;
- **3 structures en statut provisoire** en attente de visite du CT référent ;
- **4 structures en attente d'un complément d'informations** ;
- **1 dossier de renouvellement non rempli** à ce jour (AIR ST GER PP) ;
- **1 bascule en ODVL activité biplace** ;
- **3 structures en arrêt activité** ;
- **2 demandes d'agrément validées** : Jennif'air & Rev'd'Ailes.

Visites et suivi en 2020 :

- **45** structures « visitées » en 2020 ;
- **47** structures « en suivi » régulier ;
- **41** structures estampillées « à visiter » pour la saison 2021.

Formation

- **Formations nationales parapente / delta : bilans / évolutions souhaitées**
 - Monitorats (formations, examen final) ;
 - UC cycle 3 ;
 - Enseignement en milieu aménagé ;
 - UC encadrement Jeunes / prof EPS ;
 - Mini-voile / speed-riding ;
 - Journées parachute de secours.

Annexe 2

- **Commission Tracté**

Au niveau métropolitain (aucune formation pour les DOM-TOM cette année) : 59 formations pour 48 qualifications validées et 11 élèves treuilleurs en cours de formation.

Demande de formations pour 2021 : former nos formateurs de treuilleurs aux facteurs humains afin qu'ils puissent en faire prendre conscience aux futurs treuilleurs.

- **Handi : bilan 2020**

- **Actions CF/CTS**

- ✓ Accidentologie 2020 ;
- ✓ Animateur sécurité : état des lieux, besoins de formation, outils.

Annexe 3

- **Opération Volez mieux**

Annexe 4

Bilan complet chiffré disponible ici : <https://federation.ffvl.fr/actus/voler-mieux>

L'opération « Volez mieux » arrive à la fin du cycle de l'olympiade 2017 – 20. Au total 732 journées de formation organisées par 137 clubs (soit 26 % du total des clubs actifs de la fédération).

- **Recyclages moniteurs fédéraux**

Rappels des voies permettant de valider un recyclage : participation à une session spécifique de recyclage de deux jours, participation au Rasmò, participation à l'Uc cycle 3, statut de RRF. Après comptage, les MF restant à recycler en 2020 et encore actifs étaient cinq, répartis en métropole Corse incluse. Les voies choisies pour répondre à ce faible volume étaient un rendez-vous programmé en Corse, une possible présence au Rasmò, et un suivi individualisé par un CT. Le contexte 2020 n'a pas permis d'aller au bout, ce qui engendre une demande de prorogation de validité du statut pour les personnes concernées. Ces quelques moniteurs rejoindront les rangs de ceux concernés en 2021, et une démarche identique de comptage et besoins pour réponse adaptée sera mise en place.

- **Documents pédagogiques / progression du pilote**

- ✓ QCM en ligne ;
- ✓ Traduction en anglais des planches pédagogiques ;
- ✓ Livret « Parachute de secours » ;
- ✓ Fascicule biplace ;
- ✓ Passeport numérique ;
- ✓ Intranet.

- **Brevets / Formation régionalisée**

Les formations d'accompagnateur, pour la plupart en formules compactées, sont celles qui semblent avoir le plus subi les annulations malgré un taux d'inscriptions relativement satisfaisant. Cela contribuera certainement à augmenter les demandes en 2021.

- **Évolution du mode de certification**

Suite au vote 2019 concernant la certification du brevet de pilote et du brevet de pilote confirmé ainsi que des qualifications régionales par le RRF de la ligue d'appartenance du licencié, et l'année test que constituait 2020, chaque RRF pourra mentionner avis / remarques / suggestions pour toute modification utile. Le système proposé ne permet pas de suivre les BI (car enregistrés directement par les DTE), ni de suivre l'activité formation d'une ligue, car même issu le cursus d'une ligue délivrant la formation, le pilote est finalement qualifié dans une autre ligue qui n'a pas délivré de formation. Une solution pourrait consister à fournir les requêtes FFVL qui permettent de faire l'extraction et l'analyse. Cela permet de savoir précisément quels sont les pilotes, de sa ligue, qualifiés sur une période donnée (y compris des BI), et donc répondre aux attentes de suivi affiné des licenciés tout en conservant le système d'enregistrement qui était en place avant la CF 2019. Pour 2021, les requêtes évoquées seront fournies aux ligues qui en formulent la demande au secrétariat en cours de saison. La CF statuera définitivement sur ce point lors de sa prochaine réunion physique fin 2021.

- **Aides financières formation de cadres**

L'enveloppe 2020 était de 14 000 €, utilisables sur les actions D-PP, nationales et régionales. À ce jour, et en comptant les qualifications accompagnateur / animateur en cours en ligue Réunion, nous en sommes à une dépense de 11 250 € et donc d'un reliquat de 2 750 €

Propositions 2021 :

- augmentation de l'aide accompagnateur de 150 à 200 €, de l'aide animateur de 100 à 150 €, et de l'enveloppe globale de 14 000 € à 17 750 € ;
- utilisation du reliquat 2020 pour une aide à la mise en place de journées sous tutorat nécessaire au complément de formation des élèves moniteurs parapente et delta ;
- prise en compte de la demande de la commission Tracté pour une aide de 100 € par qualifié treuilleur, correspondant à environ un tiers du coût de leur formation.

Annexe 5

- **Calendrier des formations 2021** : <https://parapente.ffvl.fr/infos-formations-et-calendrier>

Bilan de l'olympiade 2017-2020

Commission des écoles

Les objectifs de cette sous-commission de la CF sont d'assurer et améliorer le suivi, la promotion et le développement des structures fédérales d'enseignement (parapente, delta, mini-voile, *speed-riding*), associatives et professionnelles, dans le respect des exigences qu'elle édicte à travers les documents socles tels que les chartes millésimées. Durant les quatre années écoulées, le nombre de structures fédérales est resté stable et a marqué une légère hausse en 2020. À ce jour la fédération compte 210 structures, dont 147 OBL, 53 clubs-écoles, dix ODVL biplaces. L'année 2020 a vu le nombre de création de structures doubler par rapport aux années précédentes, passant de 10 à 20.

En matière de suivi et d'animation du réseau des écoles (visites d'écoles, rencontres, regroupement), l'équipe technique s'est organisée afin de couvrir l'ensemble du territoire métropolitain + DOM TOM à minima tous les trois ans. Pour ce faire, 45 à 60 visites formelles ont été effectuées chaque année, ce chiffre étant quasiment doublé en fin d'olympiade par le suivi régulier de 40 à 45 structures tous les ans (proximité géographique avec le CT référent, encadrement de formations, suivi de tutorats...). Les exigences en matière de respect des règles ont été encore renforcées, et ce suivi affiné, avec comme fil conducteur la prise en compte de la gestion des risques et la baisse de l'accidentalité, a donné lieu à plusieurs sanctions allant de la mise sous convention à la suspension des structures incriminées. La dotation en outils pédagogiques et supports divers pour enseignement et promotion s'est enrichie au fil des ans (pack écoles, malles pédagogiques), mais les besoins restent importants. Emilie Sciandra et Laurent Chamérat, en lien direct avec Jacky Bouvard, ont assuré le suivi administratif et technique durant ces quatre années, chaque fois clôturées par une réunion annuelle du CTL suivi du Rasmo qui a compté plus de 130 participants lors de la dernière édition « présenteielle » de 2019 à Annecy.

Formation

La tâche était immense, parce qu'il fallait maintenir le niveau d'exigence qualitatif et quantitatif des olympiades passées, tout en améliorant et développant ce qui le nécessitait. Parmi les défis relevés, et qui pour certains se sont précisés au fil de l'olympiade, on notera la prise en compte des nouvelles organisations de ligues et CF régionales, l'intégration de la gestion des risques dans tous les champs d'action de la CF et le lien étroit avec le travail de la CTS, la production d'outils numériques et l'évolution associée de l'intranet formation, l'augmentation de la dotation des clubs en cadres associatifs telle que présentée sous le slogan « un club / un moniteur », le maintien et le développement du dispositif Voler mieux (cf. bilan spécifique VM). Le travail sur chacun de ces axes a été important et permanent, et les RRF en place sur les nouvelles régions ont fait preuve d'une forte mobilisation pour les déclinaisons régionales, ce qui est un motif de grande satisfaction. Ainsi, les exigences encore affinées en matière d'évaluation et accès aux qualifications fédérales ont été pensées en cohérence avec le travail mené sur la gestion des risques. Cela explique d'ailleurs en partie la baisse du nombre de brevets validés, et par voie de conséquence l'accès à certaines qualifications. Le travail de communication, promotion et soutien vers les formations de cadres associatifs reste un point important d'amélioration pour la prochaine olympiade.

Pour ces deux versants majeurs de la CF, les objectifs de cette olympiade ont été tenus, y compris durant cette année 2020 frappée par la crise sanitaire et les impossibilités de rassemblement physique associée. Le travail reste néanmoins important et les besoins en constante évolution.

Cette fin d'olympiade coïncide avec le départ en retraite de Jacky Bouvard... Le veinard, c'est désormais weekend tous les jours... Nous avons prévu de lui rendre hommage lors des réunions physiques de fin d'année que sont le RASMO et la CF nationale, mais le sort en aura voulu autrement. Ce n'est que partie remise et nous ne manquerons pas d'inviter Jacky à ces prochaines rencontres. Dans cette attente, au nom de toutes les composantes de la commission Formation, nous adressons à Jacky une



standing ovation en signe de reconnaissance et de remerciement pour l'immense travail de qualité accompli au service de la fédération pendant ces 25 dernières années.

Perspectives pour l'olympiade 2021-2024

Pour le suivi des écoles comme pour la formation, tout ce qui a été maintenu, corrigé ou mis en place durant cette dernière olympiade est à renforcer, avec les lignes directrices principales suivantes :

- formation continue du pratiquant et dotation des clubs en cadres associatifs (un club / un moniteur, tendant vers un club / une école) ;
- prise en compte de la gestion des risques dans tous les champs de la formation ;
- développement des outils et supports pédagogiques numériques et de l'intranet formation ;
- maintien et renforcement de la cohésion du « groupe des RRF » qui constituent la CF
- animation du réseau des écoles via une répartition des territoires par les CT missionnés visant à maintenir voire améliorer les volumes actuels ;
- identification et augmentation des ressources humaines nécessaires à la tenue des objectifs ;
- pérennisation des budgets de fonctionnement indispensables aux perspectives listées

Pierre BRAËMS
Président de la commission Formation parapente